



**UNION
RÉGIONALE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

REALISTE ET RESPONSABLE

L'UNSA-Ferroviaire BFC a décidé de ne pas prolonger sa participation au préavis de grève programmé à TER du 9 décembre au 20 mars 2024.



Ce préavis concernait les OAE pour les ADC, les rondes d'observation et utilisations en gare pour les ASCT ainsi que la réorganisation de l'Escale de Dijon.

Le dialogue social, tel que défini par la loi et le code du travail, a pour but

de faciliter la résolution des conflits au sein des entreprises.

Il prévoit à cet effet tout un arsenal de mesures visant à imposer aux protagonistes la tenue de négociations jusqu'à obtention d'un accord ou d'un constat de désaccord persistant pouvant donc mener à la grève.

Pour les 3 dossiers cités plus haut, **tous les leviers ont été actionnés par l'UNSA-Ferroviaire BFC ces derniers mois : CSE, CSSCT, rencontres informelles, audiences, DCI, droit d'alerte, conciliations, etc...** A chacune de ces occasions, l'UNSA a fait entendre sa vision des choses et valoir ses contre-

propositions, ayant toujours pour objectif de faire bouger les lignes dans l'intérêt des agents concernés.

L'Entreprise ayant au fil de nos rencontres pris en compte nos remarques et nos points d'amélioration, nous estimons avoir obtenu satisfaction sur la plupart de nos revendications. Dans ces conditions, il ne serait pas légitime de poursuivre dans ce préavis. En effet, quelles raisons aurait notre Direction d'accepter de négocier une prochaine fois si lorsqu'elle fait preuve de bonne volonté elle n'a rien à en attendre en retour ?

Les discussions se poursuivront sur le premier trimestre 2024. Cela nous permettra d'évaluer le niveau d'engagement de notre Direction ainsi que la qualité du dialogue social sur son périmètre.



Ce que nous avons obtenu :

OAE

- #1** Report de la mise en œuvre du projet au second trimestre 2024. D'ici là, retour aux VAE à l'identique d'avant le changement de service
- #2** Formation sûreté d'une journée complète pour tous les ADC, en plus de la sensibilisation prévue en JFC. Le contenu de cette formation, qui débuteront à partir du 19 décembre a été présenté aux membre CSSCT
- #3** Réévaluation à la hausse des risques sûreté dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER),
- #4** Précision et description par site sur les procédures ADC de prise en charge de clients restés à bord
- #5** Evaluation de l'utilité des VAE sur les gares concernées = mesure par sondage du nombre de trains ou la VAE a permis de faire descendre des voyageurs avant mise en mouvement ou de détecter tout bagage oublié

UTILISATION ASCT

- #1** Priorité à l'utilisation des ASCT à bord des trains
- #2** Attention particulière sur les accompagnements les week-ends de fort trafic
- #3** Utilisation des ASCT en gare possible pour des opérations particulières ou en situation inopinée
- #4** Les rondes d'observation sont encouragées par l'Entreprise mais ne sont pas obligatoires
- #5** Il s'agit d'un service supplémentaire qui restera à l'appréciation de l'ASCT, selon le contexte du voyage réalisé
- #6** Il n'en sera pas tenu compte comme critère d'évaluation ou de sanction

ESCALE DIJON

- #1** Maintien temporaire des VAE aux agents d'Escale en attendant le résultat des mesures d'efficacité des VAE (pensez bien à remplir la main-courante !)
- #2** Réorganisation contenue aux conséquences du changement de matériel roulant, concernant donc 5 agents sur le poste d'OPS
- #3** Chaque agent devant déjà disposer d'un projet de réorientation professionnelle

Tout ceci étant dit, l'UNSA-Ferroviaire BFC veillera à ce que les mesures annoncées soient bien mises en œuvre et se réserve à tout moment la possibilité d'un nouveau préavis si tel n'était pas le cas.

Parrainez-moi(s) !



Adhérer à l'UNSA, c'est être UNSAacteur:

- ▶ du progrès social
- ▶ d'un syndicalisme de négociation
- ▶ de ses conditions de travail
- ▶ de sa carrière
- ▶ de sa rémunération
- ▶ ET DE SON POUVOIR D'ACHAT en profitant de nos offres partenaires

Soyez tous UNSAacteur !



Union Régionale Bourgogne Franche-Comté – 4 rue de l'Arquebuse - 21 000 DIJON

03 80 40 14 86

ur.dijon@unsa-ferroviaire.org